BTS Etude et Réalisation d'Agencement



Bâtiment et Travaux Publics (construction durable - transition énergétique – domotique) | BTS

CODE RNCP n° 38383 - Diplôme de niveau 5
Certifié par Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Date de publication : 15/12/2023

Fiche formation mise à jour le 18 novembre 2026

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées à l'apprenti(e).

Présentation

Lieu(x) de formation

Ufa LMB Felletin - Felletin

Métiers

- Agenceur,
- Responsable de projets,
- Concepteur de décor ou de décorateur,
- Assistant de mise en œuvre en architecture d'intérieur.

Objectifs de la formation

Le titulaire du brevet de technicien supérieur Etude et réalisation d'agencement exerce ses activités dans le domaine du second œuvre appliqué à l'étude et à la réalisation d'agencements à construire ou à rénover. Les réalisations sont des ouvrages sur mesures dans les domaines de :
– l'agencement commercial (commerces, hôtels, restaurants, brasseries ...) y compris les devantures ;
– l'agencement de locaux professionnels (sièges sociaux d'entreprises, administrations, locaux pour professions libérales...) ;
– l'agencement d'habitat individuel et collectif (cuisines, salles de bains, pièces à vivre...) ;
– l'agencement spécifique (cabine de bateau, salle technique en milieu hospitalier, studio d'enregistrement...) ;
Il traduit techniquement le concept architectural défini par un designer ou un architecte. Ses activités s'étendent de l'étude technique jusqu'à la réception des ouvrages. Il intervient sur des projets tous corps d'état
et multi-matériaux :
– à haute valeur ajoutée, technique et économique ;
– à organisation complexe (délais contraints, site occupé...) ;
– à l'international.

Contenu de la formation

Domaine Général

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère
- Mathématiques
- Sciences Physiques – Chimie

Domaine Professionnel

- Culture design et architecture
- Étude de projet
- Préparation et suivi de mise en œuvre de la réalisation

Poursuite d'études

- Licence pro agencement
- Licence pro maîtrise d'œuvre et études techniques de la construction
- Licence pro gestion de projet
- Licence pro architecture
- Licence pro aménagement finition
- Licence pro étude et développement

Infos pratiques

Pré-requis

- Après un Bac

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler

Délais d'accès, durée et modalité de formation

Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.
Durée : 2 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat – (675 h/an en centre de formation)
Modalités de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

· Présentiel

Modalités d'évaluation

- Contrôle en cours de Formation (CCF)